



VILLE DE MELUN  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 05/11/2021

Reçu en préfecture le 05/11/2021

Affiché le

**SLO**

ID : 077-217702885-20211105-2021\_82-AU

2021.82

## **DECISION DU MAIRE**

*Pour la signature d'un bail commercial dérogatoire avec FANFANTAISIE représentée par sa gérante Madame Blandine Rosticher, SEQUODREAM représentée par sa gérante Madame Aurore Pélégriin et 50 NUANCES DE BOUGIES représenté par sa gérante Madame Mylène Melquiot pour le local commercial sis 19 rue René Pouteau à Melun.*

### **Le Maire de la Ville de MELUN**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1111-1 et L.2122-22 ;

**VU** les articles L145-1 et L145-5 du Code du Commerce ;

**VU** la délibération n°2020.07.5.60 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, donnant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire notamment pour décider de la conclusion du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

**VU** la délibération n°2019.06.41.148 du Conseil Municipal en date du 27 juin 2019 portant acquisition du local commercial sis 19 rue René Pouteau à Melun ;

**VU** l'appel à candidature et notamment son cahier des charges publié depuis le 27 août 2019 ;

**VU** la liste des candidats retenus par décision de la commission de sélection en date du 21 octobre 2021 ;

**VU** le bail commercial dérogatoire ci-annexé ;

**CONSIDERANT** que la Commune de Melun est propriétaire du local commercial et d'une place de parking sis 19 rue René Pouteau à Melun ;

**CONSIDERANT** la nécessité pour la Ville de renforcer l'attractivité commerciale de son centre-ville par la création d'une boutique éphémère ;

**CONSIDERANT** la candidature des sociétés FANFANTAISIE représentée par sa gérante Madame Blandine Rosticher, Lotissement 1 Le Moulin 77390 CHAUMES EN BRIE, SEQUODREAM représentée par sa gérante Madame Aurore Pélégriin, 39 impasse des Vergers 77120 SAINTS et 50 NUANCES DE BOUGIES représenté par sa gérante Madame Mylène Melquiot, 11 rue des Granges 77169 BOISSY LE CHATEL;

**CONSIDERANT** l'intérêt du projet présenté par les sociétés FANFANTAISIE, SEQUODREAM et 50 NUANCES DE BOUGIES permettant de favoriser la dynamique commerciale en centre-ville ;

**CONSIDERANT** que la commission de sélection a sélectionné ce projet commercial au vu des différents critères retenus dans le cahier des charges de l'appel à candidature ;

**CONSIDERANT** qu'en application des articles sus-visés, il peut être procédé à la signature d'un bail commercial dérogatoire dans sa durée entre les sociétés FANFANTAISIE représentée par sa gérante Madame Blandine Rosticher, Lotissement 1 Le Moulin 77390 CHAUMES EN BRIE, SEQUODREAM représentée par sa gérante Madame Aurore Pélégryn, 39 impasse des Vergers 77120 SAINTS et 50 NUANCES DE BOUGIES représenté par sa gérante Madame Mylène Melquiot, 11 rue des Granges 77169 BOISSY LE CHATEL et la Ville de Melun ;

**DECIDE :**

**DE SIGNER** avec les sociétés FANFANTAISIE représentée par sa gérante Madame Blandine Rosticher, SEQUODREAM représentée par sa gérante Madame Aurore Pélégryn et 50 NUANCES DE BOUGIES représenté par sa gérante Madame Mylène Melquiot, le bail commercial dérogatoire ci-annexé, du 22/11/2021 au 29/11/2021, pour le local sis 19 rue René Pouteau à Melun.

**DE FIXER** le loyer à 390€ toutes charges comprises.

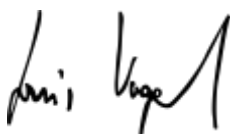
**DE FIXER** le dépôt de garantie à 500 euros.

**Fait à MELUN, le 05/11/2021**

**Le Maire**

**Président de la Communauté d'Agglomération**

**Melun Val de Seine**



**Louis Vogel**

Envoyé en préfecture le 05/11/2021

Reçu en préfecture le 05/11/2021

Affiché le



ID : 077-217702885-20211105-2021\_82-AU